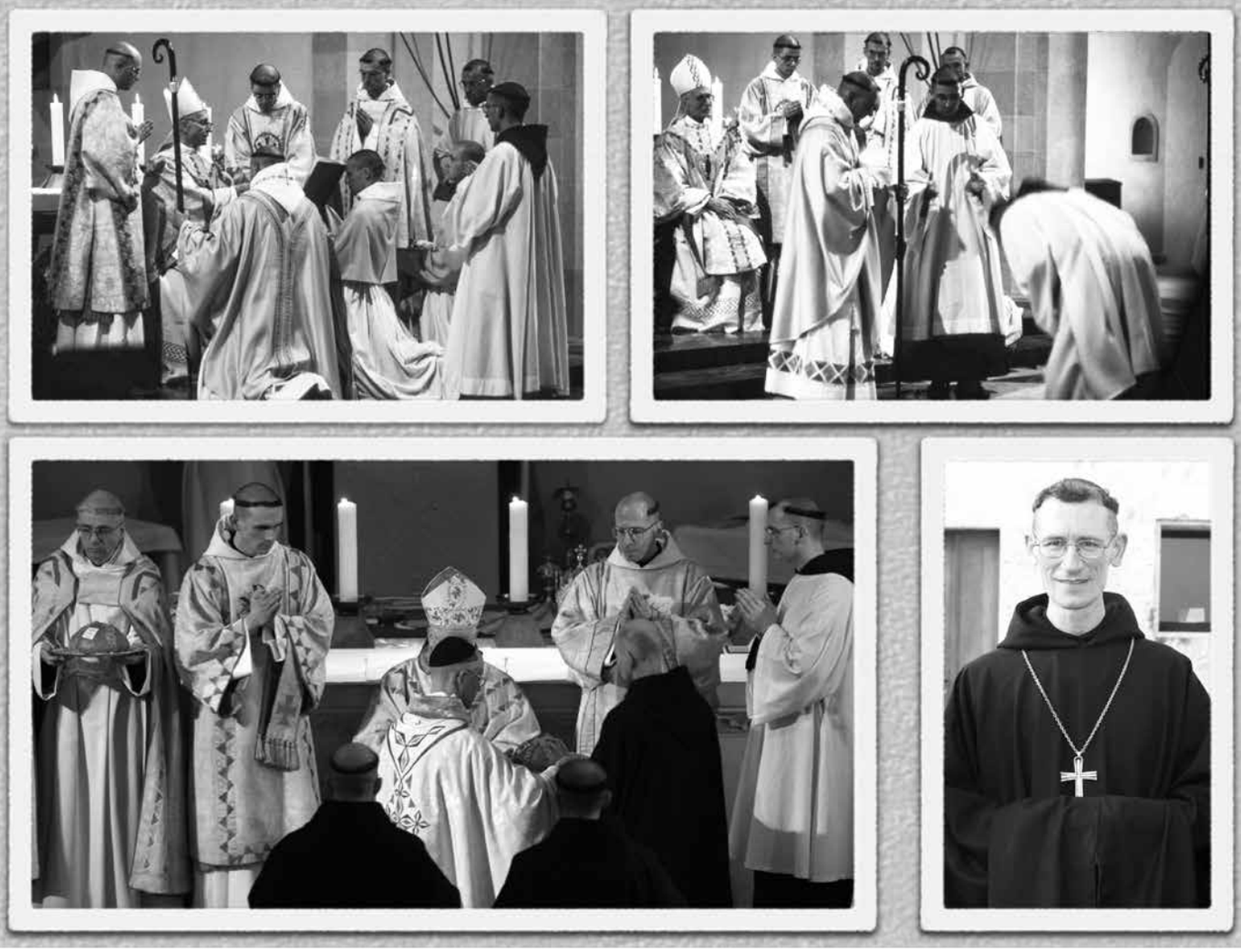

Dernières bénédictions abbatiales : Dom Gérard, le 2 juillet 1989, et Dom Louis-Marie, le 25 janvier 2004. La prochaine, le 24 juin, sera celle de Dom Marc, premier abbé de Sainte-Marie de la Garde.

LES AMIS DU MONASTÈRE

ISSN 0981 0072

11 juin 2021
Sacré-Cœur de Jésus

DEUX PAINS, DEUX CIERGES ET DEUX TONNEAUX

Le 24 juin prochain, en la fête de la nativité de saint Jean-Baptiste, aura lieu la bénédiction abbatiale de Dom Marc, élu premier abbé de l'abbaye Sainte-Marie de la Garde en février dernier. La liturgie de la bénédiction prévoit le rite de la procession d'offrande, geste sacré qui nous vient de l'Église antique. À cette époque, il était impensable de se présenter à la célébration de l'Eucharistie les mains vides. Les fidèles, par ces dons, faisaient une vraie oblation, une part active au seul sacrifice du Christ.

Saint Cyprien, évêque de Carthage, reproche à une femme riche de venir les mains vides : « Tu crois célébrer le dimanche, toi qui viens le dimanche sans sacrifice, toi qui enlèves la part du sacrifice que le pauvre offre. »

Saint Augustin, dans ses *Confessions,* affirme que sa mère, sainte Monique, apportait chaque jour son offrande à l'autel. Dans le commentaire du psaume 129, il explique la profondeur de la spiritualité de ce geste : « Il (le Christ) a reçu de toi ce qu'il devait offrir pour toi, de même que le prêtre reçoit de tes mains ce qu'il doit offrir pour toi quand tu veux apaiser Dieu sur tes péchés. » « Il est devenu notre sacrifice dans sa passion ; dans sa résurrection, Il a renouvelé ce qui en lui avait reçu la mort, et l'a offert à Dieu comme prémices, et Il a dit : tout ce que j'avais reçu de toi est maintenant consacré à Dieu ; j'ai offert à Dieu des prémices qui viennent de toi ; espère dès lors qu'en toi s'accomplira ce qui est accompli tout d'abord dans ces mêmes prémices. »

La procession des offrandes, dans l'ancien rite, a été conservée pour les ordinations, la consécration des vierges, ainsi que la bénédiction abbatiale et la consécration des évêques. La suppression progressive des offrandes de pain, de vin, de cierges et autres — car les offrandes se sont diversifiées de façon étonnante, jusqu'au don de tout un domaine par Henri II, un empereur germanique du XI^e^ siècle, lors d'une nuit de Noël — tient à plusieurs raisons pratiques : les abus, l'apparition des hosties de petite dimension, la multiplication des messes basses, et à une raison théologique : la réduction des processions d'offrandes met davantage en valeur l'unicité du sacrifice du Christ. Les dons en nature ont donc été remplacés par la quête, qui permet à l'Église de pourvoir au culte et à la vie du clergé, et la procession des offrandes s'est réduite aux gestes de l'acolyte et du sous-diacre (ce dernier, lors des messes solennelles, élève la patène devant l'autel). Si la liturgie a gardé le rite de l'offrande d'un cierge pour les ordinations et, pour les abbés et les évêques, l'offrande en plus de deux pains avec deux tonneaux de vin décorés d'or et d'argent, c'est pour manifester à quel point il convient que ces pasteurs fassent le don d'eux-mêmes, participent au sacrifice du Christ par leur propre oblation, signifiée de façon symbolique. Ce que le Seigneur a prescrit dans le Lévitique pour tout membre du peuple élu : « On ne se présentera pas devant moi les mains vides » vaut tout particulièrement pour les pasteurs du troupeau.

La *secrète,* l'oraison qui vient achever la procession d'offrande, comme la *collecte* à la fin de la procession d'entrée et la *postcommunion* à la procession de la communion, élèvent l'âme dans le grand mystère de Dieu et de son alliance. Elle établit un admirable commerce entre l'âme et Dieu. Dans la secrète de la bénédiction abbatiale, le consécrateur demande à Dieu de recevoir ces dons et de protéger son serviteur par sa miséricorde. Oui, *admirabile commercium,* et c'est notre prière pour Dom Marc.

† F. Louis-Marie, O.S.B.,
abbé

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

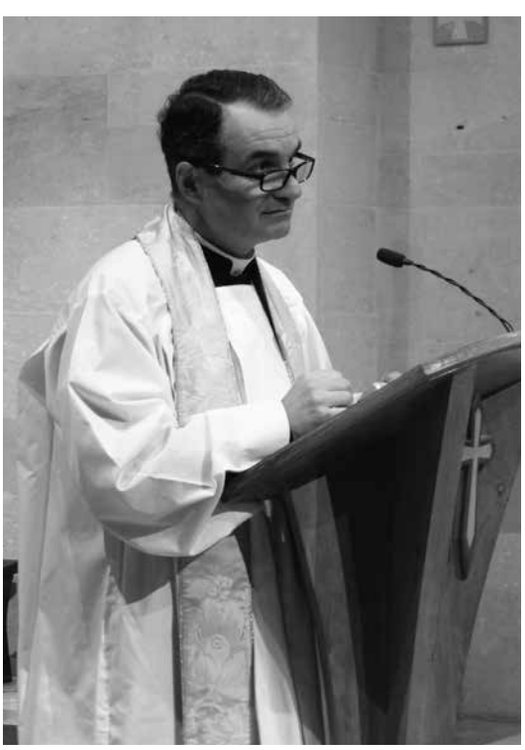

L'abbé Joël Guibert, prêchant lors de la messe de clôture de la retraite annuelle

Dimanche 17 janvier : Réunion des "Naïm's" (notre association pour hommes et femmes séparés de leur conjoint ou veufs), sous la houlette de Père Laurent.

Dimanche 24 janvier : Retraite annuelle prêchée par l'abbé Joël Guibert sur le détachement (donc aussi sur la peur, l'abandon, les blessures de l'âme…).

Jeudi 4 février : Frère Vianney, après deux mois d'hôpital et de rééducation, retrouve avec joie la vie conventuelle, et presque toutes les capacités de son côté droit. Au chapitre il nous fait bien rire avec ses propos sentencieux et ses saillies édifiantes.

Samedi 6 février : Père Philippe, adjoint du conseiller religieux national des Europa Scouts, rejoint près de Soissons les commissaires nationaux des trois branches et leurs assistants. — Père Abbé participe à Avignon à la réunion des consacrés, sous la présidence de M^gr^ Pontier, administrateur apostolique du diocèse. — L'abbé Paul-Joseph, supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pierre, nous décrit le développement de son institut.

Mardi 9 février : Avant None nous chantons le *Subvenite* pour le repos de l'âme de Dom Emmanuel, abbé d'En-Calcat, décédé d'une maladie cardiaque après à peine 6 mois d'abbatiat.

Mercredi 10 février : Passage de cinq Pères et Frères de la communauté Saint-Jean.
Jeudi 11 février : 25 ans de profession de Père Jacques, fêtés le soir avec un sketch de jongleur comique et une pièce d'Henri Ghéon.
Samedi 13 février : Nous recevons pour deux jours un groupe de jeunes de la paroisse Saint-Pie-X de Toulon, conduits par l'abbé Michaël Reyle. — Dom Courau, notre Abbé visiteur, érige notre fondation de La Garde en abbaye.
Dimanche 14 février : Frère Vianney tombe et se fracture trois côtes…
Jeudi 18 février : Père Abbé et Père Odilon prennent la route vers La Garde, pour le chapitre, présidé par Dom Courau, et qui élit le premier abbé : Dom Marc.
Vendredi 19 février : Une trentaine de routiers logent au monastère, et une cinquantaine de guides aînées à l'hôtellerie Saint-Joseph pour une récollection destinée à toutes les obédiences scoutes, et préparée par Père Luc et Père Mayeul sur le thème de « l'aventure de la sainteté scoute, avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ».
Samedi 20 février : Père François-de-Sales se rend à Jouques pour la récollection du Chapitre Saint-Agricol, réunissant huit couples présents et quatre par vidéo, sur le thème : « La vérité vous rendra libres ». L'abbé Lambilliotte le seconde pour les conférences et les messes.
Mercredi 24 février : 16 prêtres et 2 religieux de l'Association sacerdotale « Totus Tuus » suivent une retraite basée sur les psaumes, dont chacun est commenté par un Père différent. L'abbé Tancrède Leroux, curé près de Roanne dans le diocèse de Lyon et responsable de l'association, nous décrit les apostolats de celle-ci.
Jeudi 25 février : Père Prieur prêche à Marseille une récollection pour les dominicains.
Samedi 27 février : Deux récollections simultanées : l'une pour 8 pénitents noirs de Carpentras, donnée par notre ancien Père Gabriel, sur « Saint Joseph et la bonne mort », l'autre pour des couples « Domus Christiani ».
Samedi 6 mars : Père François-de-Sales rencontre à Paris les animateurs du Chapitre Saint-Lazare, puis chante dans la crypte de Montmartre une messe pour 30 jeunes du Chapitre, complétée par deux conférences sur le Sacré-Cœur.
Dimanche 7 mars : Père Basile se rend près de Blois pour donner à la Fraternité Saint-Thomas-Becket une session de deux jours sur le magistère de l'Église.
Mardi 9 mars : L'abbé Gouyaud donne à nos Pères trois cours sur les problèmes théologiques actuels concernant le sacrement de l'ordre.
Samedi 13 mars : M^me^ Quilton a organisé chez nous pour une trentaine de laïcs une conférence sur « Mère de Miséricorde », association accompagnant entre autres des femmes tentées par l'avortement ou ayant vécu ce drame.
Dimanche 14 mars : Père Basile part à Lagrasse pour donner aux chanoines 16 heures de cours sur l'œcuménisme et le dialogue interreligieux.

Messe pontificale à Tours. Au centre : l'abbé Leroux et Père Abbé.

Lundi 15 mars : L'abbé Vianney Le Roux, de la Fraternité Saint-Pierre, responsable d'une chapelle de Tours fréquentée par 500 fidèles, avait invité Père Abbé à célébrer une messe pontificale, et Père Laurent à donner trois conférences. Frère Jean-de-Dieu était du voyage, en visite chez ses parents âgés.

Jeudi saint, 1er avril : Père Abbé participe à la messe chrismale, où Mgr Aveline, archevêque de Marseille, pontifie et prêche devant une assemblée réduite (pour cause de consignes sanitaires). — Père Charbel, arrivé hier, nous raconte l'atmosphère sociale de Rome : morosité, pauvreté. À Saint-Anselme, notre doctorant s'est vu confier la réorganisation de toute l'informatique, rendue nécessaire à cause des visioconférences.

Samedi saint, 3 avril : Baptême d'adulte à la Vigile pascale.

Jeudi 8 avril : Les bourgeons de nos vignes (et celles des voisins) et de nos oliviers ont été en partie massacrés par une gelée nocturne de -2° C. — Père Matthieu est à Carpentras aux obsèques de notre ami et oblat Tancrède de Villèle. — Nos Pères Cyrille, Henri, Michel et Frère Séraphin sont à Pernes-les-Fontaines, à celles de M. Pantagène, agriculteur qui nous offrait des montagnes de tomates des années durant.

Jeudi 15 avril : Treize d'entre nous ont été testés positifs de la covid le 10. Aujourd'hui, le chiffre atteint 35. Nos trois septuagénaires sont les plus atteints. Père Abbé propose l'onction des malades à Frère Vianney. Celui-ci approuve : « Plus il y a de médicaments, mieux c'est ! » L'église et l'hôtellerie sont fermées, le magasin, les parloirs et la porterie suivront. Les ouvriers maintiennent leur présence, mais tout contact avec eux nous est interdit.

Lundi 19 avril : La bénédiction abbatiale de Dom Marc est reportée au 24 juin pour que nous puissions y participer.

Mardi 20 avril : Père Côme et Père Damien se rendent en hâte à l'hôpital de Sarlat, où ils reçoivent le dernier soupir de leur père, M. Reverchon, parti dans son éternité. Le 26, Père Côme célébrera la messe d'obsèques à Saint-Geniès (Dordogne) et Père Damien donnera l'homélie. — Stage de formation d'animateurs de cinq jours pour 60 jeunes des Chapitres Sainte-Madeleine et Saint-Lazare. Une belle réussite malgré la nécessité d'organiser les activités à notre hôtellerie extérieure Saint-Joseph, y compris la messe quotidienne (célébrée par Don Andrea), et, pour Père François-de-Sales, de donner ses conférences par « zoom » (à 500 m du lieu du stage). Ces inconvénients furent largement compensés par la haute qualité des enseignements passionnants délivrés par Me Trémolet de Villers, Jean Sévillia, Aude Mirkovic, Jean-Baptiste Bonnet, ainsi que Matthieu et Céline Clique.

Dimanche 25 avril : M. Velázquez, père de Frère Jean-de-Dieu, présent à ses côtés depuis une semaine, a rendu son âme à Dieu, vaincu par la covid, dont souffrait aussi son épouse (désormais rétablie). Père Matthieu célébrera les obsèques vendredi à Tours.

Lundi 26 avril : Frère Sébastien nous vient jusqu'au 17 mai pour faire avancer la construction des meubles de la librairie agrandie.

F. Basile

LA VIE MONASTIQUE À LA GARDE

Bien chers amis,

Vous connaissez l'adage : « Toutes choses ont une fin »… Voici venu le temps de clore notre rendez-vous trimestriel à travers le bulletin de nos Frères du Barroux. Bien sûr, la chronique de Sainte-Marie de la Garde continuera à paraître dans notre propre Lettre aux amis. Aujourd'hui, nous n'ouvrirons donc pas la Chronique, même si la vie monastique à La Garde continue plus que jamais d'écrire son histoire ! Après les événements survenus ici les mois derniers, décret d'autonomie, érection en Abbaye, élection du supérieur, il me faut surtout vous adresser quelques mots choisis.

Nous ne l'oublions pas. Si notre fondation a pu commencer à pousser ses premières racines de vie religieuse en cette terre agenaise, elle le doit avant tout à Dom Gérard ; et nous lui en serons à jamais filialement reconnaissants. Et puis, après bientôt 19 années d'implantation, nous pouvons aussi dire

Dom Gérard Calvet, fondateur et premier abbé de l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux

que Dom Louis-Marie aura été pour nous, tout au long, une présence ; celle d'un Père zélé, attentionné et surtout si fortement encourageant ! Il a traduit sa confiance et son adoration de la Majesté divine en offrant à celle-ci et en soutenant, dans la prière et par de nombreux sacrifices cachés, cette communauté appelée à grandir peu à peu en mérites et en nombre.

Mais après eux, c'est à vous tous que nous devons gratitude. Combien de témoignages d'affection, de lettres ou de cartes d'amitié, de visites aussi, reçus de vous ? Combien de prières élevées vers le Seigneur à toutes nos intentions ? Je ne sais, mais Dieu sait. Qu'il vous le rende — si j'ose dire — au « milluple » !

Comme vous le savez sans doute, la bénédiction abbatiale a été reportée, nos Frères du Barroux ayant été atteints en grand nombre par le virus que nous connaissons. Il était parfaitement inenvisageable pour moi de maintenir une telle cérémonie sans la présence de Dom Louis-Marie et des moines du Barroux, à qui nous devons tant, et même presque tout. Ce petit imprévu demeure sans gravité. Le Seigneur sait toujours mieux que nous ce qui nous est bon et meilleur : la patience est la compagne des projets de Dieu à travers nos vies.

Nous avons désormais les yeux, mais surtout le cœur, fixés vers le 24 juin prochain, fête du grand Précurseur, saint Jean-Baptiste. Les Frères tentent de profiter de ces prochaines semaines pour préparer leurs âmes, dans un surcroît de silence intérieur et de prière. Par ailleurs, ils méditent le rituel de la bénédiction abbatiale à venir. Combien cette liturgie si particulière respire de profondeur théologique, de beauté spirituelle, d'enseignement pratique pour chacun d'entre nous ! Combien la miséricorde si abondante que le Seigneur entend faire descendre sur l'âme du Père Abbé réclame de prière à son intention ; combien ces bienfaits sont, en définitive, un fleuve de grâces pour la communauté, mais encore pour l'Église et pour le monde ! Car, ne nous y trompons pas : lorsque l'un d'entre nous reçoit, c'est au bénéfice de tous, de tout le Corps mystique de Jésus.

Pour clore et vous dire « au revoir », je vous offre cette oraison tirée du rituel de la bénédiction. Juste quelques lignes, mais qui vous pousseront à lire et à méditer ce trésor sacramental et liturgique, un reflet de la prière si pure et si enchanteresse de notre Mère bien-aimée, l'Église, Épouse du Christ.

« Daignez envelopper de la grâce de votre protection votre serviteur que voici, lui que l'élection commune de vos serviteurs a désigné pour être l'Abbé de vos brebis ; et accordez-lui de guider les brebis qui lui sont soumises et confiées de telle manière qu'il obtienne, avec elles toutes, le Royaume des cieux, afin que, grâce à votre secours, Seigneur, s'appuyant continuellement sur les enseignements apostoliques, il puisse faire joyeusement son entrée aux portes du paradis, y apportant du fruit au centuple ; et qu'il mérite d'entendre de vous, Seigneur, cette parole de félicitation : Bravo, serviteur bon et fidèle, puisqu'en peu de choses tu as été fidèle, je t'en confierai beaucoup, entre dans la joie de ton maître. Veuillez vous-même y pourvoir, vous qui vivez et régnez, étant Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen ! »

Il va sans dire que nous comptons sur votre prière. Quant à la nôtre, oserais-je cette lapalissade ? Elle vous est fidèlement acquise, toujours et à jamais !

† F. Marc, O.S.B.,
abbé

L'histoire vivante des moines racontée à mes enfants

Benoît (6 ans), Thérèse (10 ans), Pierre (15 ans) et Sophie (17 ans) entourent leur père, qui leur esquisse l'épopée des ordres mendiants au XIII^e^ siècle.

L'incroyable développement des ordres mendiants au XIII^e^ siècle

Pierre — Tes quelques mots sur les débuts des ordres mendiants nous laissent sur notre faim…

Le père — Après la mort de saint Dominique et de saint François, les fondations se multiplient : plus de 300 maisons de Frères en France vers 1275 ! Les Mendiants sont accueillis partout comme les éléments indispensables de la vie des cités. Ils supplantent les Bénédictins et les Cisterciens (coupés du monde) dans une société où la ville compte de plus en plus. Les autorités ecclésiastiques confient à ces nouveaux religieux la prédication et l'enseignement. « Le centre de gravité de la société passe du monastère à la cathédrale » (G. Duby).

Thérèse — Et les Carmes ?

Le père — En 1185, un croisé de Calabre fonde un ermitage sur le mont Carmel en Palestine. Honorius III en approuve la règle, mais les ermites doivent fuir les musulmans et venir s'installer à Chypre, en Sicile, en France… En 1274, à la demande de leur maître général, Simon Stock, l'ordre devient mendiant, de même que les Ermites de saint Augustin (appelés simplement Augustins). Ce qui amène le nombre des ordres mendiants à quatre, mais les Frères mineurs demeurent les premiers en nombre et les Dominicains deuxièmes.

Pierre — Que font-ils ?

Le père — Ils prêchent, ils enseignent, ils dirigent les âmes. Après le noviciat, où le jeune moine étudie la théologie et s'entraîne à une vie cloîtrée, le futur prêcheur prononce ses vœux. Il est alors affecté à un couvent où il poursuit sa formation intellectuelle et reçoit le diaconat puis la prêtrise.

Benoît — Et une fois prêtre ?

Le père — Il mène une vie de contemplation au milieu d'une communauté de Frères avec qui il chante l'office et prend ses repas, puis il se dévoue pour porter aux autres le fruit de sa contemplation. Les Frères parlent dans toutes les églises, s'adressent aux foules sur les places publiques : parfois à plusieurs dizaines de milliers de personnes et sans micro ! Pendant des heures, ils catéchisent dans des sermons pleins de vie et d'humour. Ils s'efforcent aussi de ramener à la vraie foi ceux qui s'égarent. Ils envoient des missions auprès des populations païennes. Ils s'enfoncent ainsi très avant en terre asiatique auprès des Mongols. Les résultats sont minces, mais cela relance tout de même l'action évangélisatrice.

Sophie — Tu as dit qu'ils enseignaient aussi.

Le père — Pour pouvoir prêcher et discuter avec les hérétiques, les Frères doivent être très bien formés. Saint Dominique l'a compris tout de suite et les Frères mineurs très vite. Les couvents ont donc leurs maisons d'études, des *studia* souvent réputés. Ils occupent les chaires des meilleures universités et tout le monde connaît les Frères mineurs Alexandre de Halès (†1245) et saint Bonaventure (†1274) ainsi que les dominicains saint Albert le Grand (†1280) et saint Thomas d'Aquin (†1274).

Sophie — Tu as dit qu'ils avaient une forte influence spirituelle.

Le père — Comme confesseurs de l'élite du temps et aussi comme aumôniers des couvents de moniales, ils diffusent une forte spiritualité, mettant l'accent sur l'enfance du Christ et sur sa passion,

réservant une place éminente à la Vierge Marie. L'esprit franciscain a eu une grande influence dans l'art religieux tout comme les Dominicains, tel le bienheureux Fra Angelico. Les Franciscains possèdent aussi une forte capacité apostolique à la première évangélisation et aux missions populaires.
Pierre — L'autre jour tu faisais remarquer que l'organisation des Dominicains était géniale ?
Le père — Oui, mais très simple en même temps. Elle sera d'ailleurs adoptée par bien d'autres ordres. À la tête de l'ordre se trouve le chapitre général (par rotation : chapitre électif, chapitre de définiteurs, chapitre de prieurs provinciaux), qui se réunit tous les ans (puis très vite après la mort de saint Dominique, tous les 3 ans) et qui est composé de religieux élus par leurs Frères. Il a tout pouvoir pour légiférer et corriger. Le Maître général de l'Ordre, élu et désigné par le chapitre électif, est chargé de faire appliquer les décisions des chapitres généraux. Il était élu à vie (pour 9 ans actuellement), mais peut être déposé (comme tout modérateur suprême, par le Saint-Siège). À la tête de chaque couvent est élu un prieur. Les couvents formèrent assez vite 8 provinces (actuellement 43 provinces et vice-provinces). Étant donné qu'ils sont définis comme « collaborateurs des évêques », ils se sont vu confier par l'Église diverses tâches : enseignement universitaire, visite apostolique, publication de revues, de livres, et aujourd'hui émissions de radio ou de télévision.
Thérèse — Et les Franciscains ?
Le père — On les appelle plutôt Frères mineurs. Ils comptent trois ordres : les Frères, les Sœurs et le tiers ordre de laïcs. Leur règle a été rédigée en 1223 par saint François, puis corrigée par le cardinal Hugolin. L'ordre comprend des clercs astreints à l'office divin et des laïcs qui récitent des prières. L'organisation franciscaine a copié le modèle dominicain, sauf que le supérieur de chaque couvent s'appelle un gardien (custode). Au niveau suprême se trouve le ministre général, élu par le chapitre général, qui se réunit tous les trois ans. Un cardinal protecteur veille à l'orthodoxie des Frères et à l'observation de la règle. Il aura fort à faire, car les Mineurs se sont beaucoup disputés, surtout sur la question de la pauvreté. Une partie des Frères désirait la pauvreté totale, une autre se rendait bien compte que des accommodements étaient nécessaires pour une action efficace : il faut des bâtiments, des livres, des revenus pour mener un apostolat fructueux. Il est vrai que rien n'était plus cher à saint François que Dame Pauvreté ! Suite à ces dissensions, les Franciscains se sont répartis en trois ordres : les conventuels, les observants et les capucins. À eux tous, ils constituent l'ordre religieux le plus nombreux.

NOTE DU CELLÉRIER

❖ Le chantier n'a jamais été aussi proche de sa fin, et quand vous lirez ces lignes nous aurons réceptionné les bâtiments, la livraison étant maintenant fixée au 9 juin… sauf nouvel imprévu ! Donc presque six mois de retard, pour les raisons déjà évoquées. Cela porte à deux ans la durée totale, ce qui reste honorable pour un chantier d'une telle envergure. Un des derniers travaux réalisés a été la couverture en lauzes de la chapelle de l'infirmerie, sur le même modèle que les absides de l'église et de l'oratoire abbatial. C'est maintenant au tour des paysagistes et jardiniers d'avoir investi les lieux pour redonner vie à des abords quelque peu tourmentés par les nécessaires terrassements et installations de chantier. Encore un peu de temps et nous aurons retrouvé la beauté et le silence des lieux pour mieux continuer notre

Couverture en lauzes de la chapelle de la future infirmerie

vie de louange et de prière à toutes vos intentions. Merci à tous ceux qui nous ont soutenus pendant ce chantier (il est encore temps !).

❖ Pour mémoire, la prochaine retraite pour messieurs prêchée à l'abbaye aura lieu du 10 au 15 novembre 2021. Écrire au Père hôtelier pour plus de renseignements ou pour s'inscrire *(hotellerie@barroux.org)*.

Galerie des malades : un passage couvert qui permettra aux Frères infirmes de rejoindre l'église abbatiale

❖ La période de Pâques ne nous a pas permis cette année, en raison des circonstances, d'écouler le stock habituel de nos productions, tant dans notre magasin que chez nos revendeurs. Heureusement notre boutique en ligne a été très visitée et la vente par correspondance a permis de compenser en partie cette perte ; mais n'hésitez pas à nous faire travailler en commandant en particulier nos huiles et nos vins afin de nous permettre de retrouver un niveau de stock normal à cette époque !

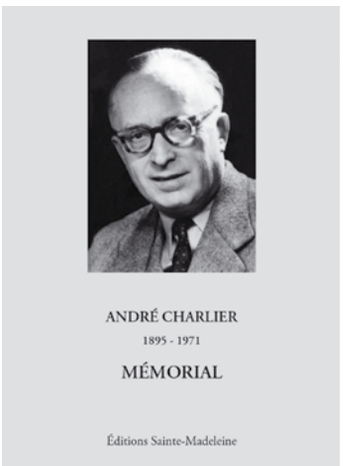

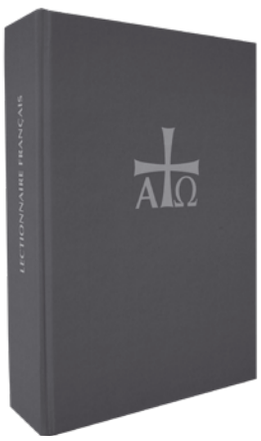

❖ Les moniales de Notre-Dame de l'Annonciation organisent pour leur part du 17 au 23 août 2021 une retraite spirituelle pour jeunes filles de 17 à 29 ans sur le thème « Qui êtes-vous, Jésus ? ». Renseignements et inscriptions auprès de la Mère hôtelière : Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation — 750 chemin des Ambrosis — 84330 Le Barroux — 04 90 65 29 29.

❖ À l'occasion du cinquantième anniversaire du décès d'André Charlier, celui que Dom Gérard a toujours considéré comme son maître, nous publions une petite brochure : *André Charlier – 1895-1971 – Mémorial.* Les textes qui composent ce Mémorial (extraits pour la plupart de brochures d'hommage) se veulent un témoignage de fidélité à la mémoire de celui qui fut pour leurs auteurs un frère, un ami, un maître ou un père spirituel. 14 x 19 cm, 58 pages, 5 €.

❖ Autre publication de nos Éditions Sainte-Madeleine : la réédition d'un lectionnaire en français de 1964 pour les lectures (épître et évangile) de tous les jours, à l'usage des paroisses et communautés célébrant selon la forme extraordinaire. Couverture rigide, similicuir rouge, 17 x 24 cm, 640 pages, 60 €.

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » ou virement sur le compte BPMED : IBAN FR76 1460 7002 1300 1335 2160 848, BIC : CCBPFRPPMAR.
Pour la Suisse : IBAN : CH19 0900 0000 1201 9114 6, BIC : POFICHBEXXX.

Abbaye Sainte-Madeleine – 1201 chemin des Rabassières – 84330 LE BARROUX
Tél. : 04 90 62 56 31 – **Fax :** 04 84 50 84 57 – **Notre site :** *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution